

COMMUNE DE ROMANS AIN

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 DECEMBRE 2021

Membres en exercice : 15 ; Membres présents : 12 ; Convocation du 30 novembre 2021
L'an deux mille vingt et un le six décembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil à la Mairie. La présidence de cette réunion a été assurée par Monsieur Jean-Michel GAUTHIER, Maire.

Membres présents : Mesdames DUVILLARD Isabelle, RAVOUX Annick, CURTIL Paulette, Marie-Hélène LLORENS, SIMONET Chantal et MAGAUD Catherine, Messieurs CHATELET Jean-Marc, GAUTHIER Jean-Michel, BERARDET Jean-Noël et PERRADIN Laurent, Pierre GUINET et Olivier POLLIN

Membre excusé : Monsieur RAVET Yoan

Membres absents : Messieurs AJOUX Romain, BONIN Patrick

Secrétaire de Séance : Madame MAGAUD Catherine

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 08 novembre 2021.

DELIBERATIONS ET DECISIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain (CDG01) propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation. Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs : La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et la dématérialisation de la comptabilité publique. Après lecture de la convention, le conseil approuve la convention et toutes les pièces s'y rapportant et autorise le Maire à conclure la convention avec le CDG01.
- Le Maire propose au conseil la mise en place du CIA (complément indemnitaire annuel) qui sera versé aux employés à la suite de leur entretien professionnel annuel et qui sera cumulé avec le RIFSEEP déjà en place depuis mai 2016. Le conseil approuve à l'unanimité.
- Concernant la vente d'un terrain non viabilisé de 254 M2 à Monsieur et Madame GAUVRIT, pour la création d'un garage le Conseil a déterminé un prix de 40€ le M2. Les frais de bornage étant à la charge de l'acheteur. Monsieur le Maire entreprendra les démarches pour la vente de cette parcelle.
- Des chèques « Happy Kdo » seront remis le 17 décembre 2021 aux employés communaux en fonction depuis le 1^{er} Janvier 2021. Ils récompenseront leur année de travail et, devront être dépensés dans les commerces de notre communauté de communes, et contribueront à la bonne marche du commerce local.

- Le Maire prévoit pour 2022 la mise en place de deux nouvelles colonnes de trois éléments au columbarium. Un devis a été demandé à l'entreprise METRAS qui est d'un montant de 6 144€. Le conseil autorise le Maire à le valider et à inscrire ce montant au budget 2022.
- Un devis est demandé à la SOCAFL et à l'entreprise Cédric BESSARD concernant des travaux sur les 2 allées principales du cimetière afin d'assurer la propreté des lieux. Le reste sera engazonné. Les frais occasionnés par ces travaux seront imputés au budget 2022.
- Deux capots de bouche à incendie devenus obsolètes seront remplacés par des capots en plastique pour un montant entre 250 à 300 € (budget 2022).
- Pour la rénovation des menuiseries du bâtiment école/cantine, un appel d'offre sur le site dématérialisé de la Voix de l'Ain a été mis en place.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Une subvention de 1 839€ de l'état nous a été accordée pour un montant total de 6 129 € de travaux d'isolation phonique et thermique de la salle de cantine et du hall d'entrée de l'école. Travaux effectués en 2020.
- ✓ Le CCD de trois ans de Mme FALLETTA Anaïs prendra fin le 31 janvier 2022 et ne sera pas reconduit.
- ✓ Concernant le repas offert au plus de 65 ans par l'action sociale (anciennement CCAS) une réunion se tiendra le 10 janvier à 20 h à la mairie afin de convenir, pour des raisons sanitaires qui nous sont imposées : soit comme l'année dernière un portage de repas par le Conseil de la mairie soit un repas servi à la salle des fêtes le 26 février 2022.
- ✓ La somme de 249,90 € a été récoltée pour le Téléthon lors du vin chaud/tartines de fromage fort offert par la mairie. Cette somme a été remise au Club du Cercle de l'Amitié de Romans.

Après un tour de table, la séance est levée à 21h 25

Réunion le 14 décembre 2021 à 19h00 à la mairie pour le bulletin municipal
Réunion CCAS le 10 janvier 2022 à 20h00 à la mairie
Réunion Maire / Adjoint le 10 janvier 2022 à 18h30
Séance du Conseil Municipal le 17 janvier 2022 à 19h
Réunion de la compagnie de sécurité civile le 24 janvier 2022 à 18h30 à la mairie

Le Maire,
Jean-Michel GAUTHIER